



La modernité de Bastiat

Les tout derniers développements de la science économique se trouvent entières dans l'œuvre de Bastiat : il a été précurseur de l'école du « public choice » (Buchanan), de l'analyse des institutions (Hayek), de la théorie des droits de propriété (Alchian, Demsetz). Il a surtout compris la vraie nature de l'économie, qui est mutualité et harmonie. Si on y ajoute que sa verve de Landais, son art du pamphlet et son humour rendent sa lecture facile et passionnante, on comprend que l'on a affaire à un génie de tous les temps. Entre autres, Bastiat avait imaginé la création par l'Etat de la Sécurité Sociale et pronostiqué son explosion un siècle et demi avant qu'elle n'existât.

La nature de l'économie : service et harmonie

Bien que Jean Baptiste Say ait déjà eu l'intelligence d'observer que les produits échangés ne sont pas seulement des biens matériels, mais aussi des services immatériels (qui représentent 70 % de nos dépenses aujourd'hui), Bastiat a eu le mérite d'aller plus loin et de comprendre que derrière les produits il y a les satisfactions qu'ils apportent. Satisfactions personnelles : les choix sont subjectifs. La valeur vient donc de l'adéquation du produit au service recherché. Mais chacun d'entre nous, pour satisfaire ses propres besoins, doit chercher à satisfaire les besoins des autres. La vie économique est donc échange mutuel : nous dépendons doublement des autres : ils concourent à nous satisfaire, mais nous devons aussi les satisfaire. La vie économique n'est donc ni conflit ni affrontement, mais complémentarité et harmonie. Voilà pourquoi il ne saurait y avoir de « crise », seulement des « Harmonies ».

Les enrayeurs : obstacles à l'échange

L'échange est perturbé par des interventions incessantes de l'Etat. Les pouvoirs publics, leur réglementation, leurs impôts empêchent la libre rencontre des services rendus. C'est en particulier ce qui se passe dans le « commerce extérieur ». Les Etats ont une tendance naturelle au protectionnisme parce qu'ils sont fascinés par la « balance », qui n'a aucun sens, car les mouvements d'entrées et de sorties de marchandises ne disent rien des satisfactions apportées grâce au commerce. Le chemin de fer diminue le prix du transport Paris Bruxelles, mais un bon droit de douane sur les choux fait que le consommateur parisien les paiera le même prix, il ne servait à rien d'inventer le chemin de fer. Comme son ami et inspirateur Richard Cobden, Bastiat sera un militant infatigable du libre échange. La signature du traité de commerce franco-anglais sera un grand succès pour ses thèses...et pour les consommateurs.

Les corporations et l'Etat

Si les enrayeurs ont le pouvoir de perturber les échanges, ils le font sous la pression des corporations. Les producteurs se liguent pour fausser la concurrence, mais ils ont besoin de l'arme de l'Etat pour y réussir durablement. Les « marchands de chandelle » démontrent aux députés qu'il faut fermer toutes les ouvertures par lesquelles le soleil pénètre dans la maison : il en va de « l'intérêt général ». L'Etat est donc soumis à la pression permanente de ses clientèles, car les hommes politiques cherchent avant tout leur élection. Ils promettent tout et son contraire, ils prennent aux uns pour donner aux autres : « L'Etat est cette grande fiction sociale à travers laquelle tout le monde croit vivre aux dépens des autres ». Bastiat a compris l'alliance naturelle entre producteurs et politiques, au détriment des consommateurs.

L'Etat et le déclin du droit

Le pouvoir de l'Etat vient de sa production de lois. L'idée d'un législateur tout-puissant, chère à Rousseau, révolte Bastiat. Car les lois se multiplient, et s'écartent de plus en plus du vrai droit, celui qui respecte la nature de l'homme. Par nature l'homme « naît propriétaire » : ce qui fait sa dignité et ce qui le motive dans ses initiatives, c'est le sentiment d'exprimer sa créativité, de signer sa vie de son œuvre. La propriété est ce qui rattache l'être humain à ses actes, c'est la traduction de la liberté et de la responsabilité personnelles.

Bastiat décrit avec un réalisme (parfois même un cynisme) extraordinaire les débordements de la puissance publique. Les gouvernements ignorent jusqu'à l'existence d'un droit naturel. Or la plupart des législations sont contraires au droit. Lui-même député des Landes, il s'attirera les foudres de la droite comme de la gauche en dénonçant les abus de droit de la classe politique,

FREDERIC BASTIAT (1801-1850)

Écrit par Jacques Garelo

Vendredi, 25 Février 2011 01:00

et la destruction progressive des droits de propriété individuelle.